

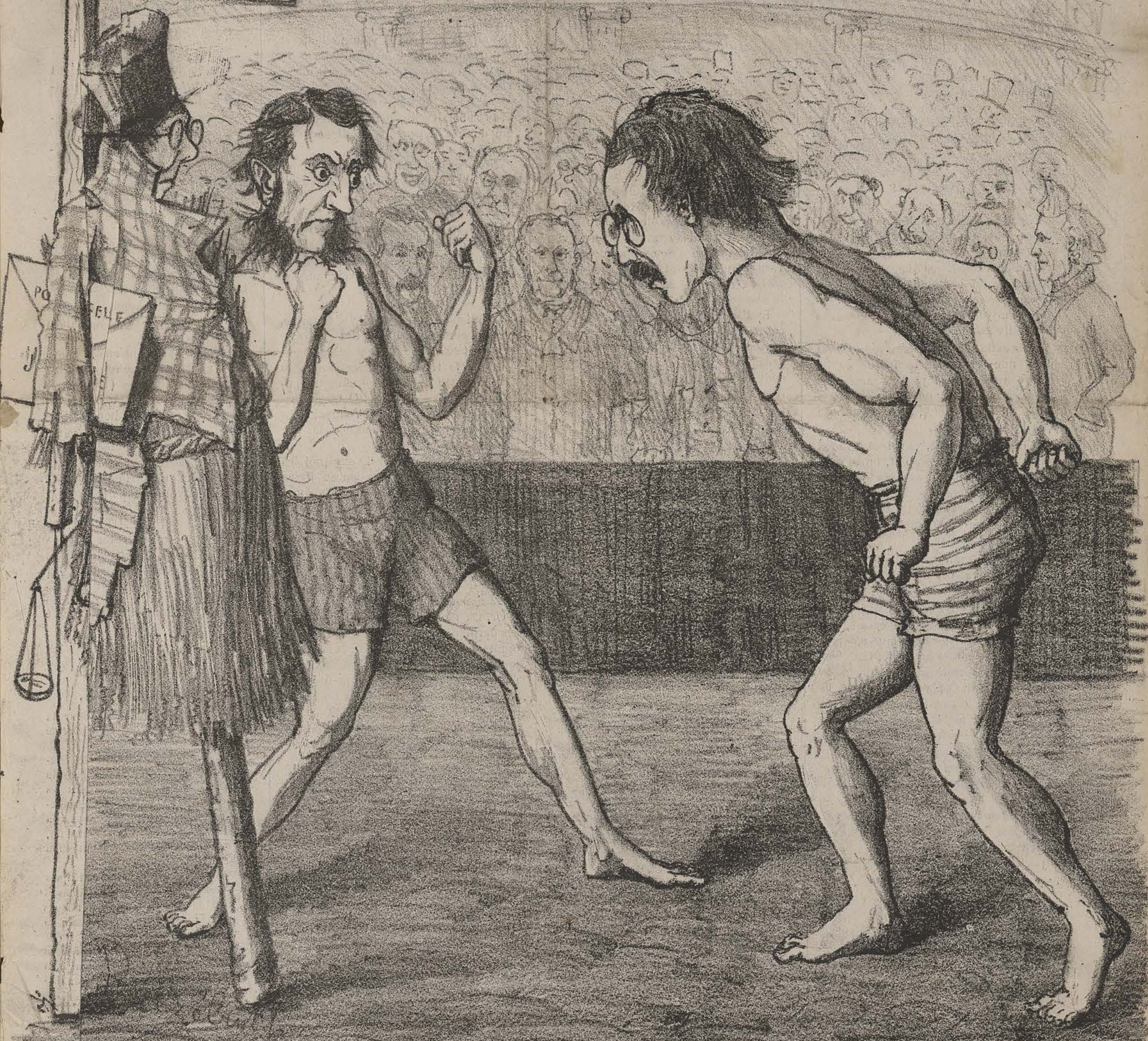


Brau  
Page  
Lemnier

# LE RASOIR

Bureau  
Passage  
Lemonnier  
12

MIISTÈRE  
DE JUSTICE.



A propos de la discussion de Budget de la justice  
Le Ministre Homme de paille  
Hureux Devolder... c'est lui qui touche les appointements de Ministre de la justice et c'est Woeste qui en  
remplit gratuitement les fonctions.

Rédacteur en chef :  
A. RIGOBERT.

Abonnements :  
Belgique, Un an, franco fr. 4-50.  
Etranger, port en sus.

# LE RASOIR

Journal satirique paraissant tous les quinze jours.

Éditeur-Propriétaire :  
J. DAXHELET.

Annonces & Réclames  
à forfait  
Un numéro : 15 cent.

TOUT CE QUI CONCERNE LE JOURNAL DOIT ÊTRE ADRESSÉ FRANCO AU BUREAU, PASSAGE LEMONNIER, 12, LIÈGE.

## ET LE COLLÈGE ?

Voilà quinze jours bien sonnés que M. Warnant a accepté la mission de constituer un Collège échevinal et, pas plus que sœur Anne, personne encore ne voit rien poindre à l'horizon.

S'il faut en croire les bruits qui circulent dans le public, trois membres du Collège provisoire, MM. Renkin, Ziane et Micha, seraient résolus à conserver le portefeuille qu'ils détiennent *ad interim*. Seul M. Van Marcke, délégué aux finances, se retirerait définitivement et c'est le remplacement de ce dernier qui serait la cause du prolongement insolite de la crise actuelle.

Notre honorable ff. de bourgmestre, dit-on, a beau sonner à toutes les portes; il ne trouve pas son échevin des finances.

J'admets volontiers que, par le temps de déficit qui court, tous nos municipaux ne se sentent pas de taille à trouver le moyen de faire pleuvoir l'or dans la tirelire communale.

Mais enfin, ce serait bien le diable si dans une assemblée composée de 31 citoyens qui ne sont pas en somme les premiers venus, il ne se trouverait pas au moins un homme qui ait le courage de risquer le paquet.

Il doit, semble-t-il, y avoir là-dessous quelque ténébreux complot, ourdi sans doute par un ambitieux déçu dans ses plus chères espérances, lequel cherche à faire échouer la combinaison de M. Warnant, pour pouvoir se placer lui-même au premier rang.

C'est au Conseil qu'il appartient de déjouer toutes ces manœuvres intéressées.

Puisque dans les circonstances difficiles que nous avons traversées, M. Warnant a su mener la barque communale à la satisfaction générale, il n'y aurait aucune raison de lui retirer la garde du gouvernail, uniquement pour la confier à un orgueilleux quelconque qui n'invoquerait d'autres titres que l'éternel : « *Ote-toi de là que je m'y mette.* »

Que les honnêtes gens du Conseil fassent donc leur devoir ! Qu'ils déclarent catégoriquement qu'ils n'entendent, pour le moment, accorder leur confiance qu'à un Collège Warnant, et toutes ces intrigues cesseront comme par enchantement.

Il est grand temps d'ailleurs que tous ces tripotages finissent.

Il y a plus de dix mois que la ville de Liège attend une administration définitive. Cette situation anormale pouvait à la rigueur être tolérée avant les élections d'Octobre, mais aujourd'hui que le Conseil est entièrement reconstitué, il serait indigne d'une grande cité comme la nôtre de la voir se prolonger davantage.

A. RIGOBERT.

## Echos de la Chambre.

La Chambre des représentants ne s'est pas trouvée en nombre mercredi dernier, pour pouvoir délibérer.

68 membres seulement ont répondu à l'appel de leur nom.

Le président a donc dû lever la séance, ce qu'il a fait, disent les journaux de Bruxelles, en se montrant de très mauvaise humeur.

Je comprends cela; on serait furieux à moins !

Il est presque superflu de répéter à cette occasion que, malgré cette petite barette supplémentaire, nos délicieux députés toucheront quant même, dans son intégrité, l'indemnité mensuelle de 200 florins des Pays-Bas fixée par l'article 52 de « notre admirable Constitution. »

Nos honorables ayant tenu en janvier le chiffre énorme de onze séances, il en résulte qu'ils seront indemnisés pour ce mois à raison de 38 francs 48 centimes la séance.

Et dire que pendant que tous ces farceurs palpent ainsi sans aucun scrupule des indemnités qu'ils n'ont pas gagnées, des milliers d'ouvriers sans travail attendent en vain que nos Chambres législatives daignent s'occuper un brin de leur malheureuse situation !

ZUTALORS.

P. S. Parmi les absents de mercredi on comptait les neuf députés de Liège, savoir : MM. Flechet, Frère-Orban, Hanssens, Jamma, Magis, Neef-Orban, Neujean, Warnant et Dupont (naturellement).

## Chronique judiciaire.

On sait que, depuis un temps immémorial, tous les magistrats de France, de Navarre et même de Belgique, se sont fait un point d'honneur de ne rendre que des jugements rédigés dans un style aussi ennuyeux qu'incompréhensible.

Nous constatons avec plaisir qu'un juge de paix suppléant d'un des cantons de Paris vient de rompre carrément avec cette déplorable coutume.

Voici en effet le texte d'un jugement rendu récemment par ce magistrat ennemi de la routine, jugement que nous reproduisons *in extenso* d'après le *Journal des Tribunaux* :

« Attendu qu'invité par un agent de police à le suivre au bureau, le prévenu faisant fruit d'un fâcheux précédent, à par un seul mot, d'une énergique concision, répondit qu'il aimait mieux mourir que s'y rendre ;

« Attendu que, poursuivi pour outrage dirigé, dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions, contre un agent dépositaire de l'autorité ou de la force publique, le prévenu a été renvoyé devant nous, d'un avis unanime, par la chambre du conseil, qui a exprimé des circonstances atténuantes ;

« Attendu que vainement le prévenu

dit pour sa défense que personne n'a songé à poursuivre Cambonne pour outrage ;

« Que la conduite du surnommé est, pour le prévenu, *res inter alios acta* ;

« Attendu que l'interjection susvisée qu'il n'est pas même permis de déposer le long du mur de la voie privée, est, à plus forte raison de nature à souiller l'uniforme d'une personne ayant un caractère public ;

« Par ces motifs, et vu les articles 276 et 85 du Code pénal, dont lecture a été donnée par nous à l'audience, condamnons, etc., etc. »

Nous regrettons vivement de ne point connaître le nom et l'adresse du rédacteur de cette remarquable joyeuseté judiciaire.

Nous nous serions fait un véritable devoir de solliciter sa collaboration pour notre journal.

Enfin ! On ne peut pas avoir tous les bonheurs en sa vie !

Ce qui est moins joyeux par exemple, c'est la condamnation à huit jours de prison et 200 francs d'ameude, prononcée par le tribunal correctionnel de Mons, contre de jeunes étudiants coupables d'avoir sifflé, le 16 Octobre dernier, sur le passage de M. Vandenneboom, ministre des chemins de fer, postes et télégraphes.

Nous cherchons en vain sur quoi les juges de Mons ont bien pu se baser pour prononcer une condamnation aussi sévère, pour une peccadille de l'espèce.

Notez bien que jamais personne n'a songé à dresser procès-verbal aux quelques imbéciles qui s'étaient mis en tête d'acclamer à son passage le célèbre ministre cléricale immortalisé par l'*Oh Vandenneboom, Boum, Boum.*

Or, du moment qu'il était permis à ces derniers de faire étalage de leurs opinions politiques, en bombardant de leurs bravos un membre du gouvernement, il devient évident que d'autres avaient le droit de manifester les leurs, en donnant des coups de sifflet.

Espérons donc que les condamnés se pourvoiront en appel et que la juridiction supérieure annulera, sans hésiter, le jugement draconien du tribunal de Mons.

Nous avons commencé cette chronique par une joyeuseté. Finissons la par une chose épouvantablement lugubre, cela formera contraste.

On a exécuté lundi à Dijon, un nommé Marquis, condamné dernièrement par la Cour d'assises de cette ville à la peine de mort, du chef d'assassinat sur la personne d'un ancien magistrat.

Or, l'autopsie du cerveau, faite à l'École de médecine, a démontré que la cervelle était en partie recouverte de végétations qui établissaient que Marquis ne jouissait pas de toutes ses facultés mentales.

C'est donc un fou que l'on a exécuté !!!  
Que pensent de celle-là les partisans quand même de la peine de mort ?

RACAGNAC.

## Pilules Suisses.

CERTIFICAT N° 479,081,324,266.

Monsieur,

Lorsqu'il y a deux ans un accident *pétrolo-gastrique* me fit dégringoler malgré moi de mon siège d'échevin, j'avais juré *mordicus* que jamais plus je ne consentirais à y remonter.

Ma résolution était tellement inébranlable que je n'hésitai pas à vendre, pour une bagatelle, à une fripière de Pierreuse, le magnifique costume officiel que j'avais porté si longtemps avec tant de distinction.

Aussi, lorsque l'an passé, à la suite de la crise que vous connaissez, j'acceptai par dévouement de faire partie du Collège provisoire, j'avais déclaré formellement qu'en aucun cas, je ne consentirais à entrer dans une combinaison définitive.

Aujourd'hui, Monsieur, tout est changé ! J'ai pris seulement une boîte de vos merveilleuses pilules (1 fr. 50 la boîte, réduction par douzaine) et j'estis radicalement guéri de ma ridicule obstination.

J'ai compris qu'il était indispensable pour le bonheur de mes concitoyens que je reprenne à perpétuité l'échevinat des travaux et je n'ai pas hésité à accepter les nouvelles propositions de M. Julien Warnant.

EMILE ZIANE

Conseiller communal.

P. S. — A propos n'oubliez pas de m'envoyer les 100 boîtes que je vous ai commandées. Peut-être que quand je les aurai avalées, il me prendra l'idée de me faire nommer bourgmestre, ce qui ne serait pas bête du tout.

Pour extrait gratis,  
ZUTALORS.

## Par ci, par là.

Et finita comédia. — Voilà donc la fameuse plaisanterie de « *Bruxelles port de mer* » définitivement enterrée.

Après avoir lu des pyramides de brochures et de rapports, vérifiés des montagnes de chiffres et s'être livrée aux discussions les plus émouvantes, la Commission excessive-ment spéciale des canaux brabçons a jugé que l'heure était venue de mettre fin, une bonne fois, à cette grande mystification farocratique.

Tous les projets d'installations maritimes à Bruxelles ont été jugés impraticables et le bac en pierre de *J. anneken-Piester* désormais le seul et unique grand-bassin de la capitale.

Pauvre *Bruxelles port de mer* ! Tu nous as fait rire tant de fois que nous serions bien ingrats si nous ne t'adressions ici un touchant et solennel adieu.

Adieu donc et repose en paix ! Puisse la sincérité de nos regrets tempérer quelque peu le navrant désespoir de tous les zwanseurs des bords de la Seine !

Pour la dernière fois, Adieu !

\*\*

**Promptitude incroyable.** — Dans son numéro de mardi dernier, le *Journal de Liège* publie l'étonnante nouvelle que voici :

« Le rapport de la Commission nommée pour rechercher les causes de la fièvre typhoïde qui a sévi à Liège, il y a deux ans, est à l'impression. »

Déjà à l'impression ! Et dire qu'il n'y a que deux ans que le typhus est complètement disparu de notre ville !

Voilà, à coup sûr, une Commission qui peut se vanter d'aller vite en besogne.

\*\*

**Défaut de surveillance.** — Les journaux de Tournai rapportent qu'un drame terrible vient de se passer dans l'asile d'aliénés de cette ville. Deux pauvres fous se promenaient côte à côte, dans la cour, lorsque sans rime ni raison, l'un d'eux ramassa une planche qui se trouvait déposée à terre et en frappa mortellement son camarade à la tête. La mort a été instantanée. Le coup avait été d'une violence telle que le crâne était ouvert. *Le parquet*, ajoutent les feuilles tournaisiennes, s'est rendu immédiatement sur les lieux.

Ce cher parquet ! Quel zèle et quel empressement louables !

Nous tenons cependant à émettre l'avis que MM. les procureurs du Roi qui ont, comme on sait, dans leurs attributions la surveillance des établissements d'aliénés, ne devraient pas attendre qu'il survienne une catastrophe dans le genre de celle de Tournai pour se rendre dans les asiles où végètent les malheureux insensés sur lesquels ils ont charge de veiller en tout temps.

La visite trimestrielle prescrite par la loi est presque toujours la seule à laquelle ces magistrats veulent bien s'astreindre.

Or, cette visite est d'autant moins efficace qu'elle est d'ordinaire annoncée vingt-quatre heures à l'avance aux directeurs des établissements intéressés.

Dans ces conditions elle devient une véritable dérision et l'on peut dire que la surveillance des parquets est en fait absolument nulle.

Dieu sait cependant ce qui se passe derrière les murs de ces prisons de la folie ?

\*\*

**Train pontifical.** — Le *Gaulois* publiait dans son numéro de samedi dernier, l'intéressante dépêche suivante :

« Le bruit que le Pape est malade est dénué de fondement ; il est simplement enrhumé. »

« Le nonce de Paris est arrivé par le même train. »

Que diable ! de quel train s'agit-il ?

Ah ! mais j'y suis ! Le pape a sans doute un bon rhume de cerveau ; par conséquent il fait toute la journée un train infernal, en se mouchant le nez. C'est ce train-là qui aura fait prendre la fuite à Son Excellence Monseigneur le Nonce de Paris.

\*\*

**Deux fois volé.** — Il existe encore de par le monde des voleurs d'opéra comique.

Témoin cette impayable mésaventure dont vient d'être victime un brave rentier de Paris :

« M. L., sortant dernièrement de l'Opéra, se trouve pris un instant dans un groupe ; il ressent une petite secousse, et, une fois sur le trottoir, il s'aperçoit qu'on a brisé sa chaîne et qu'on lui a volé sa montre. La chaîne a été coupée près du gousset et lui fait encore le tour du cou. »

M. L., entre chez lui en maugréant.

Le lendemain, à neuf heures, un individu demande à lui parler en secret.

— Monsieur, lui dit-il, je suis envoyé par la préfecture ; on vous a volé une montre hier soir.

— En effet, je me disposais même à sortir pour dénoncer le fait...

— C'est inutile. L'administration est sur les traces du voleur. Il nous manque seule-

ment le reste de la chaîne, pour l'ajuster aux deux bouts qui sont entre nos mains et confondre ainsi le voleur qui nie impudemment.

M. L., remit l'autre morceau de la chaîne — et c'est ainsi que le voleur a pu réparer sa maladresse de la veille. »

Le pauvre homme n'en est pas encore revenu !

\*\*

**Les petits crevés de la décadence.**

— Il y avait samedi dernier, à Paris, dit le *Gil Blas*, une fête polymorphe chez une de nos artistes les plus aimables. Le salon avait été converti en chambre mortuaire, et l'on jouait à cache-cache dans des cercueils que l'on y avait apportés. Les hommes s'étaient costumés en fantômes et les femmes étaient vêtues en blanc.

Un grand bal, accompagné de feux-follets a suivi le concert ; puis l'on a fait une immense table avec les cercueils, et l'on a joyeusement soupé !

Cette fête bizarre a été des plus gaies et doit sous peu se renouveler chez une des invitées de la charmante amphitryonne.

Pourrait on encore nier après cela que le dix-neuvième siècle est le siècle du progrès par excellence !

\*\*

**Toujours la 4<sup>me</sup> page** — Une demande d'emploi assez... mystérieuse cueillie dans le grave *Journal de Liège* :

« Demoiselle, 28 ans, active et honnête, désire un emploi chez un Monsieur seul plus âgé. Adresse poste restante. X. X III. »

Chez un Monsieur seul ! Hum ! Hum !! Cela me fait tousser, malgré moi.

Après tout, si c'est une demoiselle honnête !

BRICOLEUR.

### FÊTE DE CHARITÉ.

Nous apprenons avec plaisir qu'un Comité vient de se constituer en notre ville pour l'organisation d'une grande fête de bienfaisance qui sera donnée vers la fin de Février au profit des pauvres de Liège.

Les temps sont durs, la misère est grande et beaucoup d'honnêtes ouvriers, chargés de famille, se trouvent sans travail.

Aussi nous espérons bien que tous les gens de cœur se feront un devoir de contribuer, selon leurs moyens, à la réussite de cette œuvre philanthropique.

Nous publierons dans notre prochain numéro des détails plus complets sur la fête qui se prépare et dont le programme n'est pas encore définitivement arrêté à l'heure qu'il est.

A. R.

### SÉRÉNADÉ.

Si tu veux, dans la nuit brune  
Nous partirons tous les deux ;  
Nous marcherons, sous la lune  
En des sentiers hasardeux.

Loin du vulgaire néfaste,  
Loin des cités et du bruit,  
Nous irons vers le bois chaste  
Dont la fraîcheur me séduit.

Le peuplier et le tremble  
Borderont notre chemin ;  
Et ta frêle main qui tremble  
Ne quittera pas ma main

Nous ferons un bon voyage  
Grave, silencieux, seuls  
Sous le bienveillant feuillage  
Des chênes et des tilleuls.

L'orme, le hêtre, l'érable  
Nous salueront tour à tour ;  
Le grand taillis vénérable  
Récèlera notre amour ;

Et, baisant ta tête blonde,  
Je te dirai le secret.  
Qui peut offusquer le monde.  
Mais dont sourit la forêt.

### Douceurs conjugales.

*Le fruitier* appelle sa femme mon *trognon* ; sa femme lui répond mon *chou*.

*Le chasseur* appelle sa femme ma *biche* ; sa femme lui répond mon *lapin*.

*Le marchand de volailles* appelle sa femme ma *cocotte* ; sa femme lui répond mon *petit canard*.

*L'avare* appelle sa femme ma *chère* ; sa femme lui répond mon *trésor*.

Et enfin dans les *mauvais ménages* le mari dit ma *chatte*, et la femme répond mon *chien*.

### Théâtre Royal.

**SYLVANA.** — Weber n'avait que 14 ans lorsqu'il composa cet opéra qui portait à l'origine le titre de « *La jeune fille muette des bois*. »

Il fut joué dès 1801, avec un succès retentissant, sur les principales scènes d'Allemagne et d'Autriche et même sur le Théâtre impérial de St-Petersbourg.

Vers 1810, le jeune compositeur remania sa partition auquel il donna définitivement le titre de *Sylvana* et le succès ne fit que s'accroître.

Le poème de *Sylvana* fut traduit en Français vers 1871 et l'œuvre de Weber fut représentée avec éclat, sur le Théâtre Lyrique de Paris en Avril 1872.

Grâce à l'initiative et aux conseils éclairés de l'excellent chef d'orchestre, M. Cambon, nous avons eu la bonne fortune d'entendre cette année à Liège, cette digne sœur aînée d'*Euryanthe*, de *Freischütz* et d'*Héron*.

La musique en est fraîche et gracieuse au possible et il faudrait presque citer tous les morceaux de la partition comme autant de pages ravissantes.

Citons cependant : Au 1<sup>er</sup> acte : l'air d'entrée du ténor (un vrai modèle de genre,) le duo entre le ténor et la basse, un air de basse, un duo entre le baryton et *Sylvana* dont le violoncelle remplace la voix absent ; au 2<sup>me</sup> acte : l'air de la chanteuse légère, une tyrolienne pour dugazon, un beau trio, un chœur de mendiants, une romance de ténor ; au 3<sup>me</sup> acte : des couplets de basse qui ont été bissés, un chœur de ménestrels, un superbe final ; enfin au 4<sup>me</sup> acte : un chœur de bûcherons et un air de ténor.

L'interprétation de *Sylvana* a été irréprochable. Tous les artistes ont fait de leur mieux et tous ont été rappelés à différentes reprises et enfin chaleureusement acclamés à la chute du rideau.

Nous sommes heureux d'adresser à notre tour nos sincères félicitations à M<sup>lle</sup> Hélène Reuters, une *Sylvana* absolument accomplie, à M<sup>mes</sup> Gally et Guérin, M. Lorant, Falchiéri (un *Krips* impayable de bonhomme) Bérardi, Aristide, enfin à M. Walther qui dans le rôle parlé de *Melchior* a fait preuve d'un véritable talent de comédien.

Les chœurs aussi ont droit à des éloges.

La première de *Sylvana* avait lieu au bénéfice de M. Cambon, le dévoué chef d'orchestre, dont le talent est si apprécié en notre ville.

Le bénéficiaire a été l'objet de nombreuses ovations enthousiastes.

De superbes cadeaux lui ont été remis de la part des abonnés, des musiciens de l'orchestre, des artistes et du personnel des chœurs.

M. Cambon nous prie de remercier en son nom MM. les abonnés et habitués du théâtre des marques de sympathie qu'ils lui ont témoignés en cette circonstance.

Lundi reprise de *Zampa* au bénéfice de M. Roussel contrôleur général.

L'aménité et la complaisance de M. Roussel sont tellement connues de tous, que l'on peut prédire à l'avance chambre complète.

X.

### Théâtre du Pavillon de Flore.

Par suite de causes indépendantes de notre volonté, nous n'avons pas assisté à la 1<sup>re</sup> de *Boccace*. Après une courte apparition à une autre représentation, nous comptons aller réentendre, à notre aise, la charmante partition de Suppé, mais malheureusement les représentations de cet ouvrage ont été interrompues par suite d'indisposition.

Disons de suite que c'est un grand succès, et signalons au courant de la plume, la grande victoire remportée par la charmante divette Zélo-Duran, le réel succès de M<sup>mes</sup> Dorfer, Veillet et Toudouze. MM. Pichet et Valot, deux maris des plus cocottes. Enfin, MM. Thys, Aubert, Fromant, M<sup>me</sup> Branciard et M. Nigri dans des rôles secondaires. Il n'est que juste d'accorder aussi des diplômes très honorables à l'orchestre et à MM. et dames des chœurs à qui incombait une tâche très lourde.

EGO.

### Éden-Théâtre du Casino Grétry.

La représentation au bénéfice du gros Billon avait attiré énormément de monde à l'Éden.

On a fort accueilli le zélé régisseur, lequel offrait une représentation fort attrayante.

Outre, M<sup>me</sup> Renée et M. Thurion, dont le succès a été de fort bon aloi, tous les artistes pensionnaires, nous ont offert le dessus du panier de leur répertoire. Bravo à tous.

Grand succès surtout pour Miss Lilia une très gracieuse gymnasiarque dont la force musculaire et le talent précoces, sont fort applaudis ; très applaudi aussi cet endiable gamin de Caron. Enfin, soirée réussie sous tous les rapports.

ALTER.

### Théâtre Royal de Liège.

Bur. à 6 1/2 h. Rid. à 7 h.

DIMANCHE 1<sup>er</sup> FÉVRIER 1885

#### L'Africaine

Grand-opéra en 5 actes, paroles de Scribe, musique de Meyerbeer.

Au 4<sup>me</sup> acte, GRANDE MARCHÉ INDIENNE et PAS de danse par M<sup>les</sup> Reuters.

LUNDI 2 FÉVRIER

ABONNEMENTS SUSPENDUS

Entrées de faveur généralement suspendues  
Représentation extraordinaire au bénéfice de M. ROUSSEL, contrôleur en chef.

#### ZAMPA

Opéra-comique en 3 actes, de Mélesville, musique d'Hérold

INTERMÈDE

1. Grand Divertissement : *Le Pas des Aimées*, dansé par Mesdemoiselles Laura, Elisa et Hélène Reuters.

2. *Le Pressoir* (romance), paroles de P. de Chazot, musique de Faure, chantée par M. Bérardi.

3. Grande Scène et Duo du *Tribu de Zamora* (3<sup>e</sup> acte), de Gounod, chanté en costume par M<sup>le</sup> P. de Rette et M<sup>me</sup> Verella-Corva.

4. *La Situation et La Chasse*, monologues dits par M. Falchiéri.

Ordre du spectacle : 1 *Zampa*, 2 *Intermède*.

Mardi les *Huguenots* grand-opéra en 5 actes.

### Théâtre du Pavillon de Flore

Bur. 5 3/4 h. Rid. 6 1/2 h.

DIMANCHE 1<sup>er</sup> FÉVRIER 1885.

#### Perdus en mer

grand drame en 6 actes.

On finira par

**Les Mousquetaires au Couvent**, opérette en 3 actes.

LUNDI 2 FÉVRIER 1885.

Bureaux à 6 1/2 h. Rideau à 7 h.

Le plus grand succès du jour,

#### Boccace

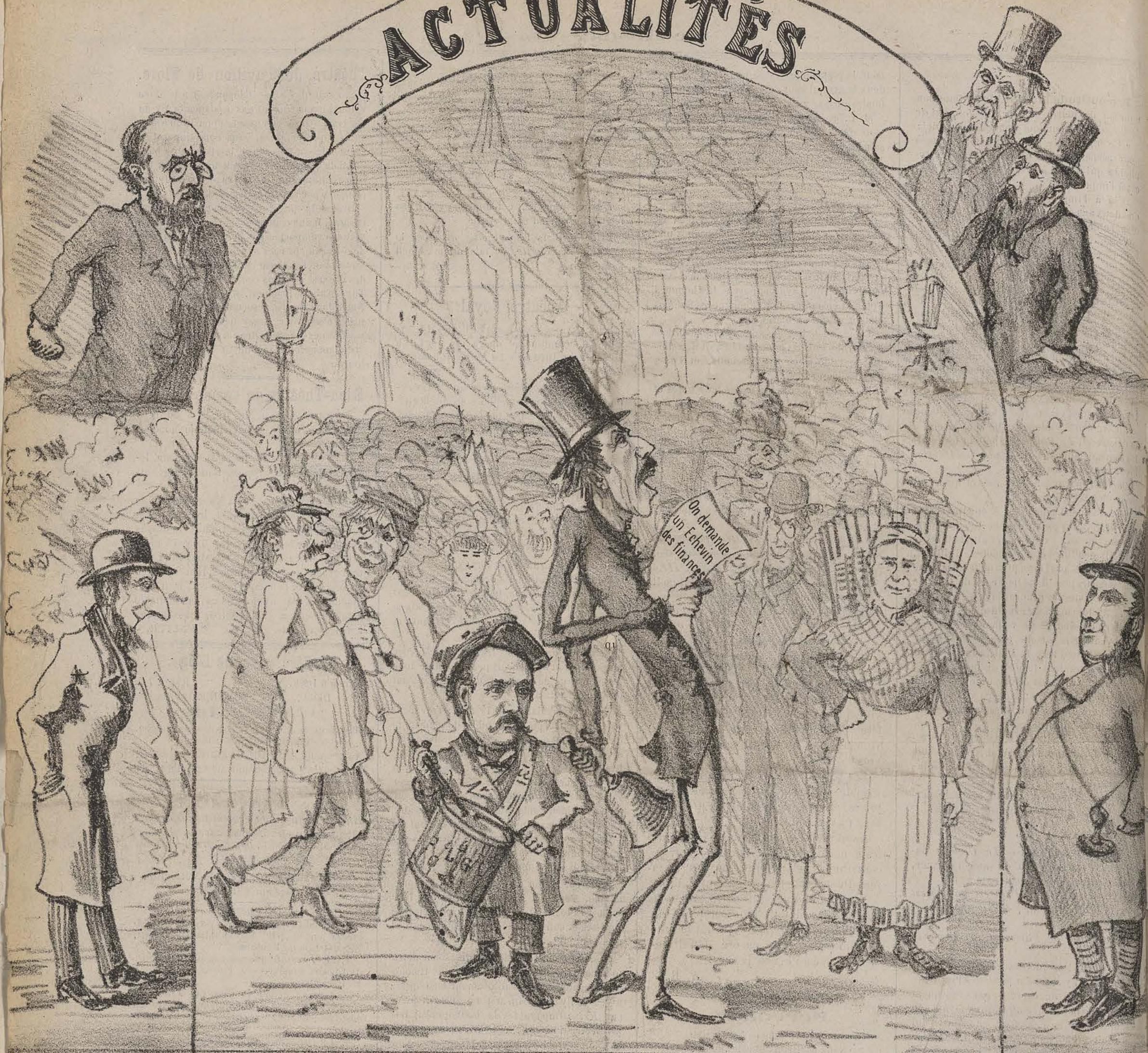
opérette en 3 actes.

On commencera par

**UNE TASSE DE THÉ**, comédie en 1 acte.

Liège. — Imp et Lith mécan de J. Daxhelet.

# ACTUALITÉS



à la recherche d'un Echevin.



Au bal travesti de la Renommée (Un cotillon modèle - Croquis d'après nature -)